

l'honorable M. Blair même qui s'y est montré le plus hostile, et qui a développé contre ce projet les arguments les plus convainquants. Il a exposé de façon magistrale que c'était là une entreprise vouée d'avance à l'insuccès, et toute la presse indépendante du pays a été du même avis. On devait s'attendre à ce que, comme membre de cette Chambre, l'ex-ministre des Chemins de fer continuerait à s'opposer à ce projet aussi énergiquement que par le passé, et on a pu juger tout récemment à quel point cet homme était encore redoutable. Je veux parler de la dernière lutte électorale à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, dont le résultat a été l'élection d'un membre de l'opposition, grâce au discours prononcé par M. Blair, et qui avait été répandu à profusion parmi les électeurs. Le pays a aujourd'hui toute raison de prendre ombrage de la disparition de la scène politique d'un de ses plus rudes joueurs, et cela d'autant plus que cette disparition a tout l'air d'avoir été concertée afin de satisfaire certains intérêts personnels.

Eh mais, on n'a même qu'à jeter ici un regard en arrière, pour constater à quel point nos grands emplois publics ont été l'objet de honteux marchandages. Le ministre des Finances (l'honorable M. Fielding) ne fut pas élu, lors des élections générales de 1896. Il avait déjà occupé le haut poste de premier ministre de la Nouvelle-Ecosse et le portefeuille des finances lui avait été promis. Cependant, bien que la Nouvelle-Ecosse eût largement appuyé le gouvernement libéral, il ne se trouva personne parmi les nouveaux élus qui voulût bien consentir à céder son siège à M. Fielding. Qu'advint-il alors ? On s'arrangea pour disposer d'une vacance dans la magistrature, et M. Forbes fut nommé juge.

Que s'est-il passé, aussi, dans le Nouveau-Brunswick ? L'honorable M. Blair était sans siège, et pas un seul député du Nouveau-Brunswick ne voulait céder sa place. On s'avisait alors de se concerter avec M. King, et d'offrir à ce dernier une nomination de sénateur en échange du siège si convoité. L'échange eut lieu, et c'est ainsi que M. Blair a pu entrer aux Communes.

Qu'avons-nous vu, encore, quand il s'est agi de faire de la place à M. Tarte, alors ministre des Travaux publics ? Je ne blâme ici nullement cet honorable gentleman d'avoir agi comme les autres. Il avait encore devant les yeux l'exemple du ministre des Finances, et il s'était dit sans doute qu'il serait bien naïf de ne pas profiter des bonnes dispositions du gouvernement à mettre ses portefeuilles de ministres aux enchères. On fit passer au Sénat le député de la division Sainte-Marie de Montréal, et le siège fut offert à M. Tarte. Le tour était joué.

Et c'est là le jeu qui s'est poursuivi depuis le jour où ces honorables messieurs sont arrivés au pouvoir. J'ajoute qu'on ne s'est pas contenté de vendre des portefeuilles de ministres, mais que ces sortes

de trucs se sont aussi produits dans le domaine de la magistrature et de diverses hautes chaires publiques. Le ministre des Postes (l'honorable sir Wm. Mulock), celui-là même qui, alors qu'il faisait partie de l'opposition, avait présenté une résolution décrétant qu'aucun membre de la Chambre ne pourrait accepter une charge lucrative de la Couronne tant qu'il n'aurait pas cessé de faire partie des Communes depuis deux ans, celui-là même, dis-je s'est fait depuis lors le vassal servile de ce gouvernement. Je regrette que le très honorable premier ministre ne soit pas présent ce soir. Il a comparé, hier soir, le parti conservateur de Québec à un vieux bateau repeint et gréé à neuf, et naviguant sous un nouveau pavillon. Que dire, donc, du vieux parti libéral d'Ontario et du Dominion ? Non seulement a-t-on enlevé à ce vieux navire tout ce qui valait la peine d'être conservé, mais la plus grande partie de son équipage l'a abandonné pour courir à des positions plus sûres avec de gros appointements. Il est vrai qu'il en reste encore quelques-uns, sortes de boucaniers prêts à toutes les besognes. Mais combien loin, cependant, des boucaniers d'antan, dans les beaux jours du capitaine Kidd, de légendaire mémoire. Ces anciens filibustiers avaient du moins la décence d'enterrer leurs trésors dans le sable des rivages, tandis que ceux dont je veux parler en font parade devant les électeurs du Canada. Vous en avez la preuve en voyant leurs résidences somptueuses, et en consultant les listes des porteurs d'actions de banques et autres valeurs financières. Et on s'étonnera encore que ces hommes qui, il n'y a pas longtemps encore, étaient loin d'être riches, soient devenus si subitement des Crésus.

Ce sont là les hommes qui exercent actuellement une influence démoralisante par toute la province d'Ontario. Cette nomination de M. Blair, afin de se débarrasser d'un homme dont l'influence était jugée funeste pour le gouvernement, est l'un des cas les plus révoltants de corruption qu'il nous ait jamais été donné de relever au Canada. Quand la question de la constitution d'une commission de chemin de fer a été soulevée il y a quelques années, on nous a dit que cette commission serait composée d'hommes dont les connaissances en matières de chemin de fer seraient des plus précieuses pour le pays. Loin de moi la pensée de mettre en doute la parfaite compétence de l'honorable M. Blair. Je ne crois pas, non plus, qu'il y ait ici personne qui veuille lui contester cette compétence. Il a été l'un des premiers avocats du Nouveau-Brunswick, et alors qu'il était ministre des Chemins de fer et Canaux, il a eu toutes les occasions possibles de se renseigner à fond en matière de chemin de fer. On vante aussi, avec raison, sa grande sagacité, et je ne saurais en citer de meilleure preuve que son superbe discours de l'année dernière en opposition au bill du Grand-Tronc-Pacifique. Mais quant